



REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Tapissier garnisseur

Niveau 3

Site : <http://www.emploi.gouv.fr>

REFERENTIEL D'EVALUATION D'UNE SPECIALITE DU TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTERE CHARGE DE L'EMPLOI

Tapissier garnisseur

1. Références de la spécialité

Niveau : 3

Code(s) NSF : 242v - Métiers d'art de la couture: costumes de spectacle, modélisme

Code(s) Rome : B1806

Formacode : 45503

Date de l'arrêté : 16/05/2014

Date de parution au JO de l'arrêté de spécialité : 12/07/2014

Date d'effet de l'arrêté : 11/07/2014

2. Synthèse des modalités d'évaluation pour l'accès au titre

➤ *Pour l'accès au titre professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation, les compétences sont évaluées au vu :*

a) De l'épreuve de synthèse basée sur une mise en situation professionnelle

La mise en situation d'une durée de 6 heures 30, consiste à finaliser la garniture d'un siège : assise et dossier en utilisant indifféremment les techniques traditionnelles et contemporaines : garniture capitonnée mousse, garniture composée mousse, garniture épaisse avec ou sans ressorts. La couverture de l'assise sera réalisée par moitié en finition galon et le dossier mis en blanc.

b) Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Tous les candidats au Titre Professionnel décrivent par activité type et à partir d'exemples concrets, les pratiques professionnelles en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé.

Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.

A partir des informations fournies dans ce document et en complémentarité à l'épreuve de synthèse, le jury évaluera les acquis du candidat et les comparera aux requis du titre.

Pour les compétences: "confectionner une garniture suspendue" - "confectionner une garniture à cuvette avec coussin" - "confectionner une garniture à bosse mousse", évaluées par un questionnaire à partir du DSPP, le candidat annexera au DSPP un dossier décrivant la mise en œuvre de chacune de ces compétences.

Chaque dossier se présente sous la forme d'une note explicative présentée au format A4 et accompagnée de trois illustrations. Dans cette note explicative le candidat contextualisera les conditions dans lesquelles la compétence a été exercée en précisant par exemple le lieu : entreprise ou

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	3/22

formation, la date, les moyens mis en œuvre, la nature de la commande. Il s'attachera à présenter trois phases d'exécution (trois illustrations : photo, dessin ou schéma) dont il donnera une explication succincte en termes professionnels.

La mise en page sera assemblée de la façon suivante : feuillet 1 recto page titre, verso note explicative Comp1 ; feuillet 2 recto photos Comp1, verso note explicative Comp2 ;feuillet 4 recto photos Comp3, verso 4ème de couverture.

c) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation (**cette rubrique C ne concerne pas les candidats par VAE**).

d) D'un entretien final avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé sur la base du Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP), de l'épreuve de synthèse et, pour les candidats d'un parcours continu de formation, des évaluations passées en cours de formation.

➤ *Pour l'accès au titre professionnel **des candidats issus d'un parcours progressif de formation ou ayant capitalisé les Certificats de Compétences Professionnelles** constitutifs du titre visé, les compétences sont évaluées lors d'un entretien final avec le jury sur la base des CCP obtenus et du DSPP.*

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	4/22

3. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre

3.1. Les épreuves d'évaluation pour le (la) candidat(e) au Titre professionnel TAPGS

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Evaluations complémentaires ou Questionnement à partir d'une annexe DSPP	Confectionner une garniture à bosse en mousse Confectionner une garniture suspendue Confectionner une garniture à cuvette avec coussin	00 h 30 mn	Le jury dispose d'une trame sur laquelle il doit fonder le questionnement qu'il mène avec le candidat.
Epreuve de synthèse : - Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	Confectionner une garniture composée en mousse Confectionner une garniture capitonnée mousse Confectionner une garniture épaisse avec ou sans ressorts	06 h 30 mn	Pour la mise en situation professionnelle, le candidat dispose d'un poste de travail à hauteur et réalise la prestation à partir des documents qui lui sont remis en début d'épreuve.
- Questionnaire professionnel			Sans objet
- Entretien technique			Sans objet
Entretien final		00 h 15 mn	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le DSPP.
	Par candidat, durée de l'épreuve	07 h 15 mn, dont 00 h 45 mn devant le jury,	

Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) d'un parcours VAE :

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	5/22

3.2. Les modalités pour l'accès direct au titre professionnel

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réaliser des travaux courants de garniture contemporaine						
Confectionner une garniture composée en mousse	Le sanglage de l'assise et l'entoilage du dossier sont correctement tendus Les débits de mousse sont réalisés en toute sécurité Les profilés sont collés en plein et bien positionnés par rapport au fond de feuillure Le pincement de la garniture est continu sur la ligne de fabrication des profilés L'agrafage de la toile blanche est régulier	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner une garniture à bosse en mousse	Les joncs sont correctement façonnés et mis en place à la bonne hauteur au regard du type de siège La toile forte est tendue sans plis L'exécution du corsetage de la bosse est décrite en termes professionnels La mise en œuvre des profilés est justifiée en termes d'esthétique et de forme L'utilité et la mise en œuvre du bolduc sont expliquées en termes précis L'agrafage de la toile blanche est régulier	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner une garniture capitonnée mousse	Les proportions des capitons sont adaptées au style du siège Le tracé du gabarit des capitons est correctement réalisé Les densités de mousse retenues sont justifiées au regard de l'usage attendu Les fouets sont tous posés dans le même sens Les plis de la toile blanche sont cousus main ou machine	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	6/22

Les compétences professionnelles du titre et les critères d'évaluation		Session Titre Professionnel - Modalités d'évaluation				
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Réaliser des travaux courants de garniture traditionnelle						
Confectionner une garniture épaisse avec ou sans ressorts	Le sanglage de l'assise et l'entoilage du dossier sont tendus Le guindage de l'assise est correctement réalisé en adéquation avec le style du siège Le piquage de l'assise et/ou du dossier est exécuté dans le respect des dimensions et des formes du siège Sur l'assise la pique en crin animal est homogène A la couverture le contournement des montants est propre: clous jointifs ou galon avec onglets nets	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner une garniture suspendue	La technique de mise en œuvre des ressorts sur le sanglage est respectée La stabilité de forme du guindage est assurée La mise en œuvre du jonc est décrite en termes professionnels Le piquage de la garniture est justifié au regard du style de siège La toile blanche est correctement mise en œuvre sur le bourrelet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confectionner une garniture à cuvette avec coussin	La technique de sanglage est expliquée en termes professionnels La cuvette est correctement dimensionnée au regard du type de siège L'exécution du parementage de la cuvette est correctement décrite Le principe et le montage d'un coussin à cloisons sont connus La technique de fermeture de la housse du coussin est justifiée en fonction du style du siège	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Obligations réglementaires le cas échéant :						
Néant						

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	7/22

03. Le dispositif d'évaluation pour l'accès direct au titre (suite)

3.3. Les compétences professionnelles transversales évaluées lors de la session du titre*

Compétences transversales et critères d'évaluation		Rappel des modalités d'évaluation définies dans la Session Titre Professionnel				
Compétences transversales	Critères d'évaluation	Evaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse Ou Questionnement à partir d'une annexe au DSPP	Epreuve de synthèse			Elément obligatoirement introduit dans l'entretien final
			Mise en situation professionnelle ou Présentation différée d'un projet	Questionnaire professionnel	Entretien technique	
Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques	Les textes sont correctement mis en forme Les descriptions sont en cohérence avec les repères des illustrations Le langage technique est utilisé à bon escient	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

* Il n'y a pas d'évaluation spécifique

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	8/22

4 - Conditions particulières de présence et d'intervention du jury propre au titre

Protocole d'intervention du jury propre au titre :

Le jury est présent lors de la mise en situation professionnelle pour observer le comportement professionnel des candidats et pour évaluer les réalisations professionnelles.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet.

5 - Conditions particulières de surveillance et de confidentialité prévues au cours de l'épreuve de synthèse

Le surveillant veille au bon déroulement des épreuves.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	9/22

Annexe

Plateau technique de la session Titre Professionnel

Titre professionnel : Tapissier garnisseur

➤ Le(s) lieu(x) de déroulement de l'évaluation pour la session Titre Professionnel

Le plateau technique (atelier de formation ou entreprise), accessible à tous, permet le garnissage de sièges: guindage, garnissage, pose de couverture et finition.

➤ Les locaux pour la session TP

Désignation et description des locaux	Observations
Atelier de tapisserie en siège constitué d'une zone pour les machines à coudre stationnaires, d'une zone de cardage et d'une zone équipée pour le travail de la mousse : débit sur scie à ruban et encollage au pistolet. Les espaces individuels de travail sur table (adaptable en hauteur) sont correctement éclairés et de surface suffisante pour le travail des candidats et l'observation des jurys.	Les matériels cités ci-dessous sont considérés conformes, équipés des protections adaptées et homologuées, des accessoires, outillages nécessaires et d'usage courant en atelier de garniture siège.

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	10/22

➤ **Les équipements pour la session TP**

Désignation et description	Dotation collective évaluée pour un nombre de 8 candidat(s) maximum	Dotation individuelle
Postes de travail	Zone de cardage équipée d'une dévillonneuse et d'une cardeuse. Zone de travail de la mousse équipée d'une scie à ruban sur table et d'une station d'encollage asservie à une extraction adaptée.	Table telle qu'utilisée dans la profession pour dégarnir, guinder, garnir, recouvrir et poser les finitions sur les sièges.
Machines et matériel	<ul style="list-style-type: none"> - 2 machines à coudre triple entraînement - 2 surjeteuses - 2 machines à coudre simple entraînement - 1 scie à ruban sur table pour mousse - 1 station d'encollage pour mousse - 1 installation air comprimé 	- 1 scie mousse portative
Outillage	2 visseuses électroportatives, 1 touret à meuler	Tenue de travail, chaussures de sécurité.
Petit outillage		Caisse à outils de tapissier garnisseur complète. Agrafeuse à bec long.
Matière d'œuvre		Carcasse, sangle jute ou élastique, toiles diverses, semences, corde et ficelle à guinder, ressorts à guinder, mousse en différentes densités, tissus d'ameublement pour couverture, galon et/ou clous de finition.
Documentation	Fiche sécurité machines Fiches sécurité associées aux produits utilisés.	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	11/22



REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Tapissier garnisseur

REFERENTIEL D'EVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Tapissier garnisseur

Les épreuves d'évaluation pour le candidat(e) aux Certificats de Compétences Professionnelles

CCP 1 - Réaliser des travaux courants de garniture contemporaine

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Confectionner une garniture capitonnée mousse	03 h 40 mn	Pour la mise en situation professionnelle, le candidat dispose d'un poste de travail à hauteur et réalise la prestation à partir de documents qui lui sont remis en début d'épreuve.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		Sans objet
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		Sans objet
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	Confectionner une garniture composée en mousse Confectionner une garniture à bosse en mousse	00 h 20 mn	Le candidat présente deux annexes, une par compétence évaluée au travers de cette modalité. Le binôme évaluateur dispose d'une trame sur laquelle il doit fonder le questionnement qu'il mène avec le candidat.
		Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs	04 h 00 mn 00 h 20 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	15/22

CCP 2 - Réaliser des travaux courants de garniture traditionnelle

Modalités	Pour tout candidat	Compétences évaluées	Durée	Observations
Mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet	<input checked="" type="checkbox"/>	Confectionner une garniture épaisse avec ou sans ressorts	03 h 40 mn	Pour la mise en situation professionnelle, le candidat dispose d'un poste de travail à hauteur et réalise la prestation à partir de documents qui lui sont remis en début d'épreuve.
Questionnaire professionnel	<input type="checkbox"/>	Sans objet		Sans objet
Entretien technique	<input type="checkbox"/>	Sans objet		Sans objet
Questionnement à partir d'une annexe DSPP	<input checked="" type="checkbox"/>	Confectionner une garniture suspendue Confectionner une garniture à cuvette avec coussin	00 h 20 mn	Le candidat présente deux annexes, une par compétence évaluée au travers de cette modalité. Le binôme évaluateur dispose d'une trame sur laquelle il doit fonder le questionnement qu'il mène avec le candidat.
Par candidat, durée de l'épreuve Dont devant binôme évaluateurs			04 h 00 mn 00 h 20 mn	

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	16/22

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	17/22

**ANNEXE AU RE TITRE ET CCP ETABLISSANT LES CORRESPONDANCES
AVEC LA VERSION PRECEDENTE DU TITRE PROFESSIONNEL**

Tableau des correspondances avec les versions précédentes du TP

N° CCP	Tapissier garnisseur Arrêté du 30/06/2009	N° CCP	Tapissier garnisseur Arrêté du 16/05/2014
CCP 2	Réaliser des travaux courants de garniture traditionnelle	CCP 2	Réaliser des travaux courants de garniture traditionnelle
CCP 1	Réaliser des travaux courants de garniture contemporaine	CCP 1	Réaliser des travaux courants de garniture contemporaine

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	18/22

GLOSSAIRE DES MODALITES D'EVALUATION du Référentiel d'Evaluation (RE)

EVALUATIONS COMPLEMENTAIRES OU ANNEXE AU DOSSIER DE SYNTHESE DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE (DSPP)

❖ **Les évaluations complémentaires à l'Epreuve de synthèse**

Cette modalité s'applique à des cas particuliers que la spécialité du titre rend nécessaire : elle ne s'assimile à aucune autre catégorie d'évaluation, ni aux obligations réglementaires éventuelles précisées dans le Référentiel d'Evaluation du titre professionnel considéré, et pour lesquelles une rubrique existe.

❖ **Le questionnement à partir d'une annexe au DSPP**

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...), dont le Référentiel d'Evaluation précise qu'elle doit être annexée au Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE » mentionne en quoi consistent ces annexes.

EPREUVE DE SYNTHESE

L'épreuve de synthèse peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique.

❖ **La mise en situation professionnelle**

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe du référentiel d'Evaluation.

❖ **La présentation différée d'un projet**

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet ou d'une production réalisés dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet ou cette production en amont de la session. Lorsqu'il est issu d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), les modalités de réalisation du projet sont précisées dans la rubrique « Précisions pour le (la) candidat(e) issu(e) de la VAE ».

❖ **Le questionnaire professionnel**

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance et dans le temps de l'épreuve de synthèse. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'attester de certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

❖ **L'entretien technique**

L'entretien technique peut être prévu par le Référentiel d'Evaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	19/22

L'ENTRETIEN FINAL

❖ **L'entretien final avec le jury est obligatoire. Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :**

- La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice,
- La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier,

Dans certains cas, il peut couvrir l'évaluation de certaines compétences professionnelles du titre lorsque le Référentiel d'Evaluation le mentionne.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son Dossier de Synthèse de Pratique Professionnelle (DSPP).

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RE comme partie de la session d'évaluation du titre, donne lieu à instrumentation dans le Dossier Technique d'Evaluation (pour le candidat, le jury et le centre organisateur).

Libellé abrégé	Code Titre Professionnel	Type de document	Version	Date de mise à jour	Date dernier JO	Page
TAPGS	TP-01226	RE	03	17/07/2014	12/07/2014	20/22

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

